Février 2025

SANCTUS MAIXENTUS
HISTOIRE ET PATRIMOINE

Numéro 10

Edito

DECOUVERTE(S)

La découverte sera le fil conducteur de ce nouveau numéro du journal de Sanctus Maixentus.

La découverte ou plutôt les découvertes.

Découverte des bonnes adresses des commerçants d'autrefois

Découverte des personnes ou personnalités du Saint-Maixentais à travers Marie-Pétronille-Sophie ou Monique Berlioux, Louis-Amable Carré, etc.

Découverte des lieux : les casernes Bismarck et Hitler à Saint-Maixent-l'Ecole, la tombe Chaigneau, notre siège social, le logis des Lessons

Découverte avec vous également car au-delà de la traditionnelle énigme de ce nouveau numéro, nous cherchons à retrouver un logis dessiné dans une liasse de notaire.

Noël en lumière le 20 décembre 2024

Sanctus Maixentus
Histoire et patrimoine

Sanctus Maixentus association loi 1901

SOMMAIRE

Les bonnes adresses à Saint-Maixent en 1957
Monique Berlioux, championne olympique
Chasse au trésor
Le mauvais garçon (1788)
Les casernes pendant la Seconde Guerre mondiale
Cimetière ancien : la tombe Chaigneau
Travaux au siège social
Mais qui es-tu Marie Pétronille Sophie ?
Héraldique (Michel Sancé)
Chronique de Saint-Maixent
Enquête
Le logis des Lessons
Noël en lumière (20 décembre 2024)

Société historique et scientifique des Deux-Sèvres

Assemblée générale

SHSDS

Mercredi 19 février 2025, 17 h 30, médiathèque de Niort

Société historique et scientifique des Deux-Sèvres

Conférence

Benoit Sancé

Vivre avec le refroidissement climatique : l'année 1709 dans la France de l'ouest (17-79-85-86)

Mercredi 19 février 2025, 18 h, médiathèque de Niort

Société historique et scientifique des Deux-Sèvres

Conférence

Yannis Suire

(Re)découvrir le patrimoine des bords de Sèvre à Niort et à Saint-Liguaire

Mercredi 19 mars 2025, 18 h, médiathèque de Niort

Les "bonnes adresses" en 1957 dans les rues de Saint-Maixent-l'Ecole

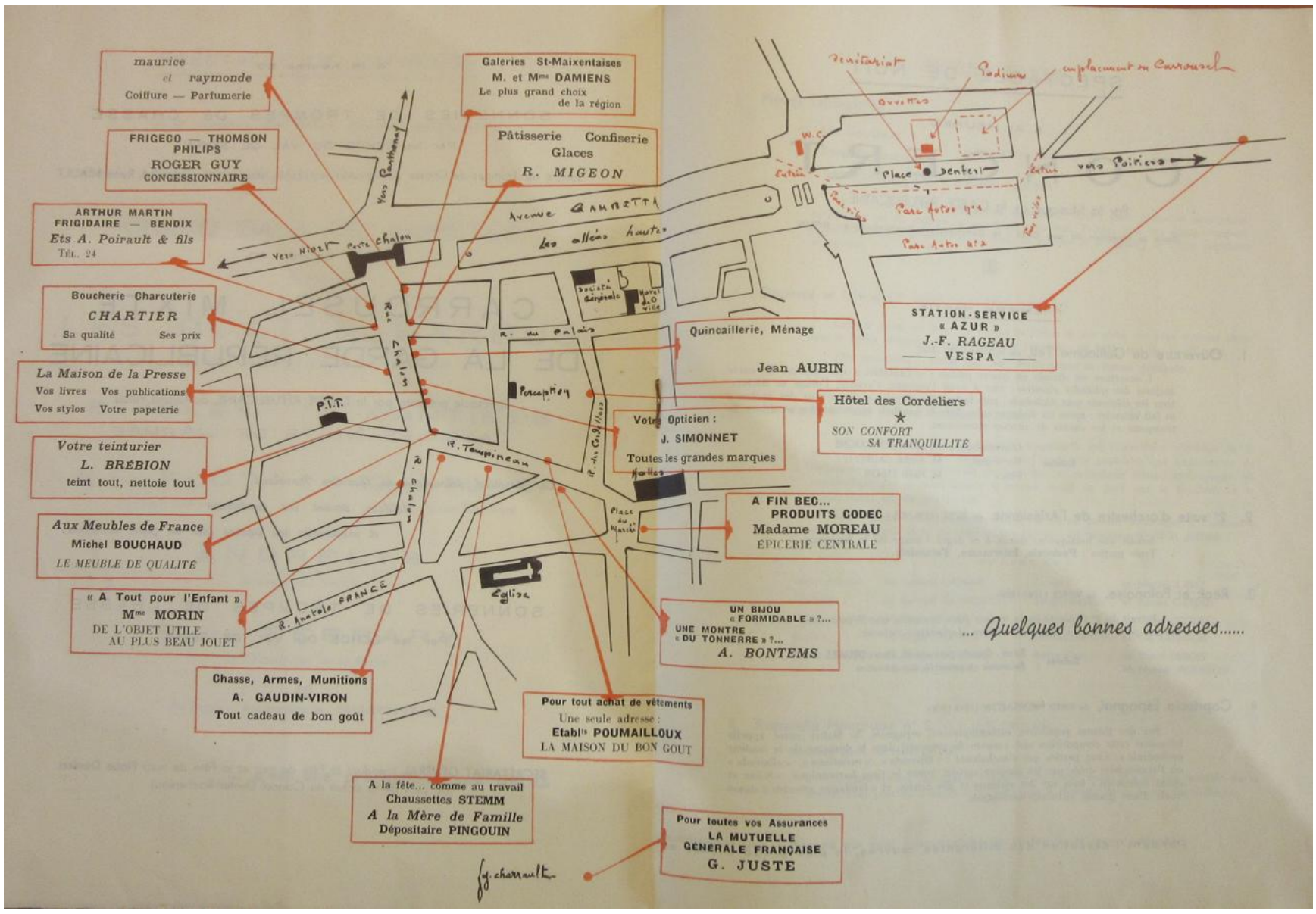

Monique Berlioux, championne olympique

Monique Berlioux, née à Metz en 1923, est plusieurs fois championne de France entre 1941 et 1952 en 100 m. à dos et remporte, au début des années 1940, la Traversée de Paris à la nage. A partir de 1971, elle devient directrice dans les instances du Comité International olympique (CIO) et démissionne en 1985. Quelques années plus tard, elle se retire à Azay-le-Brûlé. Monique Berlioux est décédée en 2015.

Monique Berlioux, 1943

Monique Berlioux en 1990 à Azay-le-Brûlé

(1) https://fr.wikipedia.org/wiki/Monique_Berlioux.
(2) https://www.ouest-france.fr/nouvelle-aquitaine/niort-79000/necrologie-monique-berlioux-est-decedee-f34342a9-4770-3ea1-aa7c-dbd88c0901d2

Chasse au trésor

Plan utilisé comme couverture pour une liasse d'actes notariés de Saint-Maixent... pas de localisation.

Frans HALS, *Le bouffon au luth* (détail), huile sur toile, 1623, Musée du Louvre

Le mauvais garçon (1788)

Louis Amable Carré, fils de Guillaume Carré et Marie Besdin, peut être qualifié de *mauvais garçon* tant il fait parler de lui en 1788-1789. Certes, il n'a tué personne mais qu'a- t-il donc fait pour être traîné devant le tribunal criminel de Saint-Maixent ?

Carré commet des méfaits dès le 25 août 1788, même si aucune plainte n'est déposée pour ce premier incident. Ce soir-là, il est couché avec le fils Babu et Pierre Pèlerin fils sous les halles, sans doute avinés. Deux cavaliers, que Carré prétendra ivres lors de l'instruction, passent. Les trois jeunes les auraient insultés mais Carré raconte une tout autre version. L'un des cavaliers aurait dit : *Voilà des messieurs qui sont bien tard là !* Carré aurait répondu qu'il n'était pas tard puisqu'eux aussi étaient sous les halles. L'un des cavaliers aurait alors menacé : *Sais-tu bien que je suis maître d'armes ?* Après la réponse de Carré, *Soyez le diable si vous voulez*, le militaire l'aurait pris par les cheveux et l'aurait certainement bastonné sans l'intervention d'un certain Gourdin et de Pèlerin.

Un mois plus tard, le 28 septembre, Carré passe chercher Pierre Dappelvoisin au moulin de Piozay pour aller ensemble à la foire d'Azay, accompagnés du boulanger Pierre Bonnet fils. De retour à Saint-Maixent, ils dînent le soir chez un cabaretier sous les halles et sont rejoints par l'orfèvre Gourdin. Vers 22 heures, Dappelvoisin part et à 23 heures, ils vont chez Françoise Félix Rivault, veuve du sieur Pierre Pillot de la Charlotterie qui tient un cabaret rue des halles, en exigeant de la liqueur et en jurant. Carré vitupère : *garce, sacré putain, sacré bougresse, salope*. Il lui donne des coups de poing et de pied au visage et sur le corps en l'assurant qu'elle *ne mourrait jamais d'autres mains que de la sienne*. Un ami, Gourdin, insulte aussi cette femme à trois reprises : *Va te faire foutre* ! La cabaretière demande le lendemain à être vue par un médecin pour constater ses blessures à l'œil gauche, aux côtés et aux coudes avant de porter plainte le 30 septembre 1788.

En réalité, l'affaire se déroule dans un contexte plus large de délinquance et d'incivilités. Le procureur du roi Chaigneau signale au lieutenant criminel de la sénéchaussée Agier que le 25 août 1788, vers 23 heures, des jeunes dont le marchand orfèvre Gourdin sont allés chez la veuve de Moïse Tirant, cafetière rue des halles, pour y obtenir de la liqueur. Il s'agit en réalité d'Esther Pillot de la Charlotterie veuve Tirant, 30 ans et elle est la fille de Françoise Félix Rivault qui a porté plainte précédemment. Après qu'elle ait refusé de leur ouvrir en raison de l'heure tardive, Gourdin et sa bande se déchaînent : ils envoient des pierres contre la porte et les contrevents, cassent un volet de la pièce du bas donnant sur la rue et en arrachent le loqueteau, brisent quatre carreaux de la croisée et cassent un autre volet d'une chambre du premier étage.

Le procureur rappelle aussi qu'il a reçu d'autres plaintes pour des faits commis par cette bande, systématiquement entre 23 et 24 heures : des perrons de portes et des margelles de puits ont été brisés, des portes de jardins ont été cassées, des murs renversés, des arbres fruitiers rompus, des fruits et légumes volés. Malheur aux individus rencontrés dans la nuit, ils ont été insultés !

La mère d'un des coupables, Bonnet, rencontre les deux veuves Pillot de la Charlotterie pour rembourser les dégâts tandis que Gourdin affirme en ville qu'il s'en *moque* et qu'il s'en *lave les mains*. L'enquête est confiée à François Guy Agier. Un décret de prise de corps est pris à l'encontre de Carré le 13 septembre 1788. Une autre enquête, non retrouvée dans les archives, concerne ledit Gourdin et Bonnet, garçon boulanger. Des témoins sont entendus le 1er octobre. Le 11 janvier 1789, Carré est arrêté et interrogé. Ses parents tiennent l'auberge où pend l'enseigne de *La Croix de Malte*, située dans le faubourg Châlon, à Saivres. Il reconnaît avoir, *par mégarde*, détérioré le contrevent de la veuve Tirant et de la veuve Charlotterie, en s'appuyant dessus. Pour le reste, ce ne sont pas eux qui ont tout brisé chez les deux cabaretières. De même, il nie toute autre destruction et avoir commis aucun vol. Il admet quand même avoir cassé des vitres chez le procureur Bellot et le boucher Rageau, que le procureur leur a fait rembourser *fort cher*, en réclamant deux livres. Carré cite alors ses complices : Pierre Dappelvoisin, Babu fils, Auzuret clerc chez Rondier, les boulangers Pierre et Charles Bonnet qui ont aussi payé deux livres chacun. Enfin, Carré concède avoir rompu la porte du cabaretier Janouin avec Jacques Brault et Pierre Faucher.

Au milieu du mois de février, Carré veut être libéré. Il reconnaît s'être mal comporté et que *sa vivacité et sa trop grande jeunesse lui ont joué des tours*. Voilà un mois et demi qu'il est en prison, il demande à être rendu à ses parents qui souffrent d'un *cruel chagrin*. Le 27 février 1789, Carré est libéré moyennant caution mais il est bien spécifié qu'il y retournera à la première réquisition de la justice. Cette affaire montre qu'en matière de délinquance, l'Ancien Régime avait recours aux sanctions financières et à la prison, sans nécessairement parvenir à éradiquer cette délinquance du quotidien.

Les casernes pendant la Seconde Guerre Mondiale

En septembre 1939, quelques jours après l'entrée de la France en guerre, une cérémonie a lieu dans le recueillement à l'école militaire pour le baptême de la promotion des E.O.R qui prend le nom de maréchal Galliéni. Le colonel Taulin, commandant l'École, prononce une allocution : "A vous tous, jeunes soldats, prêts à partir au front, je recommande, dit-il, de vous souvenir toujours du nom glorieux que porte votre promotion, celui du Maréchal Galliéni".

Ad 79 40 Fi 18139 – Prise d'armes en novembre 1939

Dix mois plus tard la Kommandantur s'installe à Saint-Maixent-l'Ecole. Les troupes et les services militaires français ont évacué la ville les 18 et 19 juin 1940, soit une semaine avant l'installation des Allemands.

Lors de l'Occupation, la Kommandantur (commandement militaire allemand) s'établit à l'école militaire (quartier Marchand) et ses bâtiments abritent l'administration et les services généraux. La caserne Coiffé prend le nom de caserne Hitler (centre de transit, de dépôt militaire et antenne médicale) et la caserne Denfert, celui de Bismarck. La caserne Canclaux n'est pas comprise dans cette occupation des locaux, rattachée à l'hôpital.

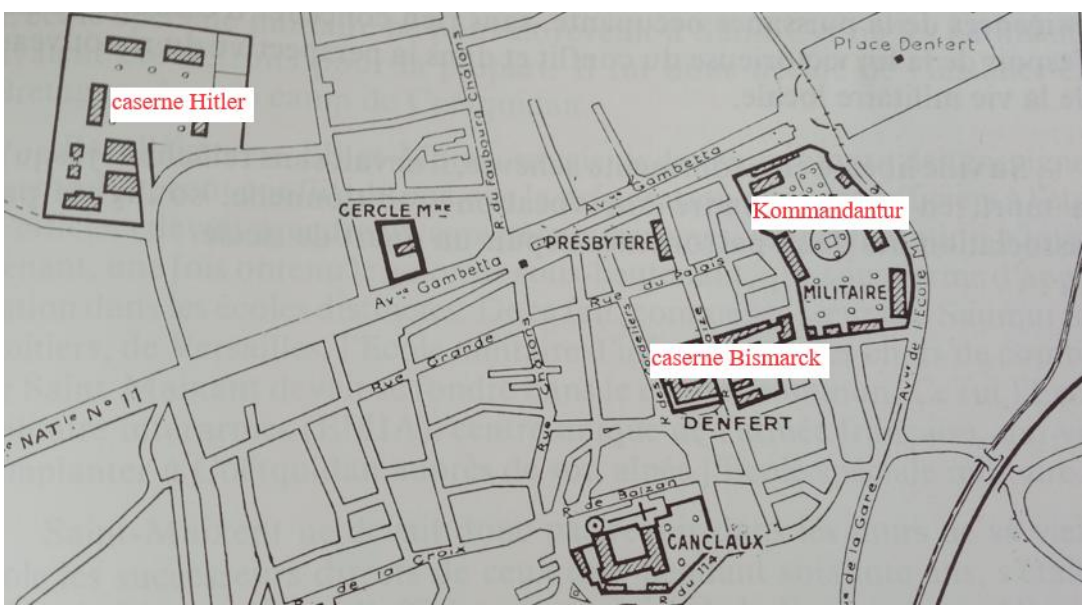

Texte extrait de :

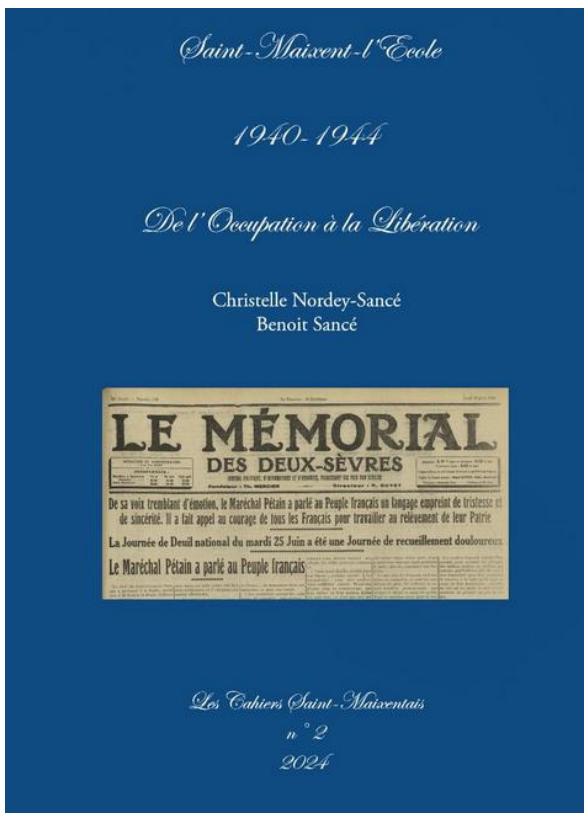

Cimetière ancien : la tombe Chaigneau

Zoé-Prudence Faure, veuve Chaigneau, lègue en 1872 à la ville de Saint-Maixent ses meubles et immeubles, à la charge pour ladite ville d'ériger un tombeau (pour elle, son mari et leur fille unique) et de l'entretenir. La commune devra également fleurir en blanc, en toutes saisons, les parterres autour.

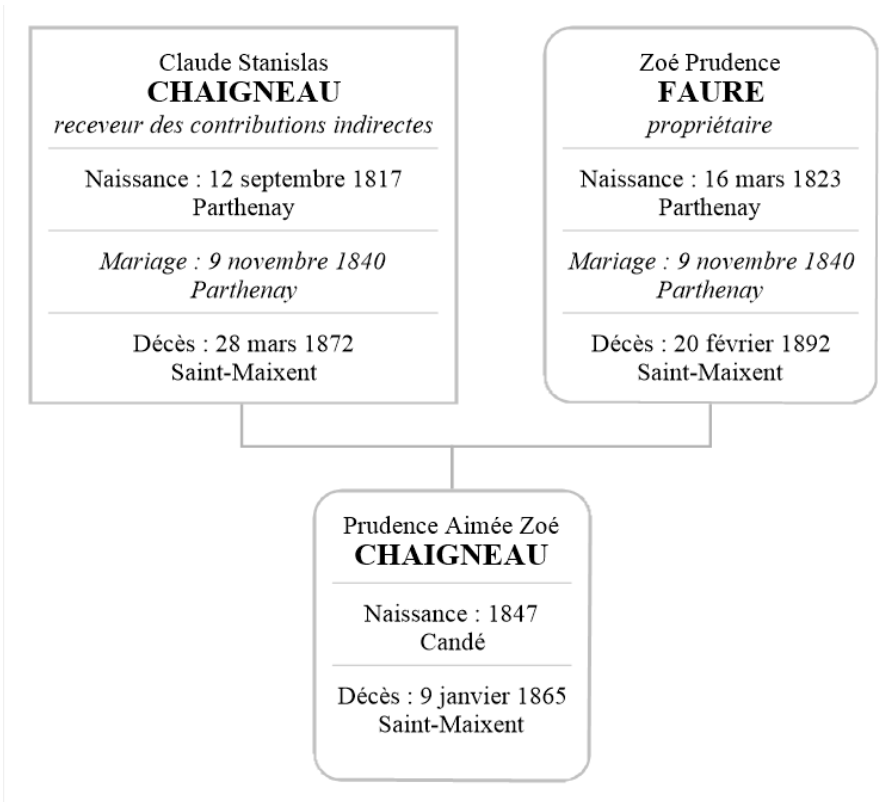

Avis

Par son testament olographe, en date du 12 mai 1872, déposé au rang des minutes de Me Hublin, notaire à Saint-Maixent, le 3 avril 1892, en vertu d'une ordonnance de M. le président du tribunal civil de Niort du 1er du dit mois d'avril, Mme Zoé-Prudence Faure, veuve Chaigneau, décédée à Saint-Maixent, le 27 février 1892, a pris des dispositions suivantes :

Je lègue à la ville de Saint-Maixent tous mes biens, meubles et immeubles, à la charge de cette même ville de faire construire, dans le cimetière de Saint-Maixent, une chapelle à perpétuité pour y déposer le corps de mon mari, Stanislas Chaigneau, et celui de notre bien-aimée fille, Zoé Chaigneau, ainsi que le mien. Je tiens à ce que nos restes soient placés dans l'intérieur de la chapelle et non dans un caveau, le corps de ma fille sera mis entre celui de son père et le mien.

Une somme de vingt-cinq mille francs sera employée à la construction de ce monument afin de perpétuer la mémoire de ceux qui m'ont été si chers.

La ville se chargera de l'entretien et des réparations qui seront nécessaires au monument dont il est parlé plus haut ; il sera alloué une somme de cinquante francs par an aux gardes du cimetière qui se succèderont afin que ces derniers plantent des fleurs blanches de chaque saison autour de la chapelle.

Les héritiers de Mme Chaigneau sont invités à adresser, dans le délai de huit jours, à M. le préfet des Deux-Sèvres, les réclamations qu'ils auraient à présenter au sujet du legs ci-dessus.

En mairie de Saint-Maixent, le 5 février 1893

Famille Chaigneau Allée centrale (2303)	*Chaigneau Prudence Aimée 1847 † 9.1.1865* *Chaigneau Claude Stanislas 12.7.1817 † 28.3.1872* *Chaigneau (née Faure) Zoé Prudence 16.3.1823 † 26.2.1892*
	M. Chaigneau Claude-Stanislas receveur des contributions indirectes époux de Zoé-Prudence Faure né à Parthenay le 12 septembre 1817 décédé à Saint-Maixent le 28 mars 1872 Mademoiselle Chaigneau Prudence Aimée Zoé née à Candé le 16 mars 1823 décédée à Saint-Maixent le 9 janvier 1865 âgée de 18 ans Madame Faure Zoé-Prudence, propriétaire, veuve de Claude Stanislas Chaigneau née à Parthenay le 16 mars 1823 décédée à Saint-Maixent le 20 février 1892

Tombeau en forme de basilique à coupole

Les travaux rue Calabre (siège social de l'association)

Les travaux avancent doucement dans la maison rue Calabre. Une partie des plaques d'isorel de la pièce sur rue a été ôtée ce qui a permis de mettre au jour un ancien placard, il reste encore les tasseaux de bois (bien ancrés dans les murs !) et tous les coffrages des poutres. On espère pouvoir vous recevoir pour l'assemblée générale en juillet dans le jardin, à l'ombre de l'olivier.

Mais qui es-tu Marie Pétronille Sophie ?

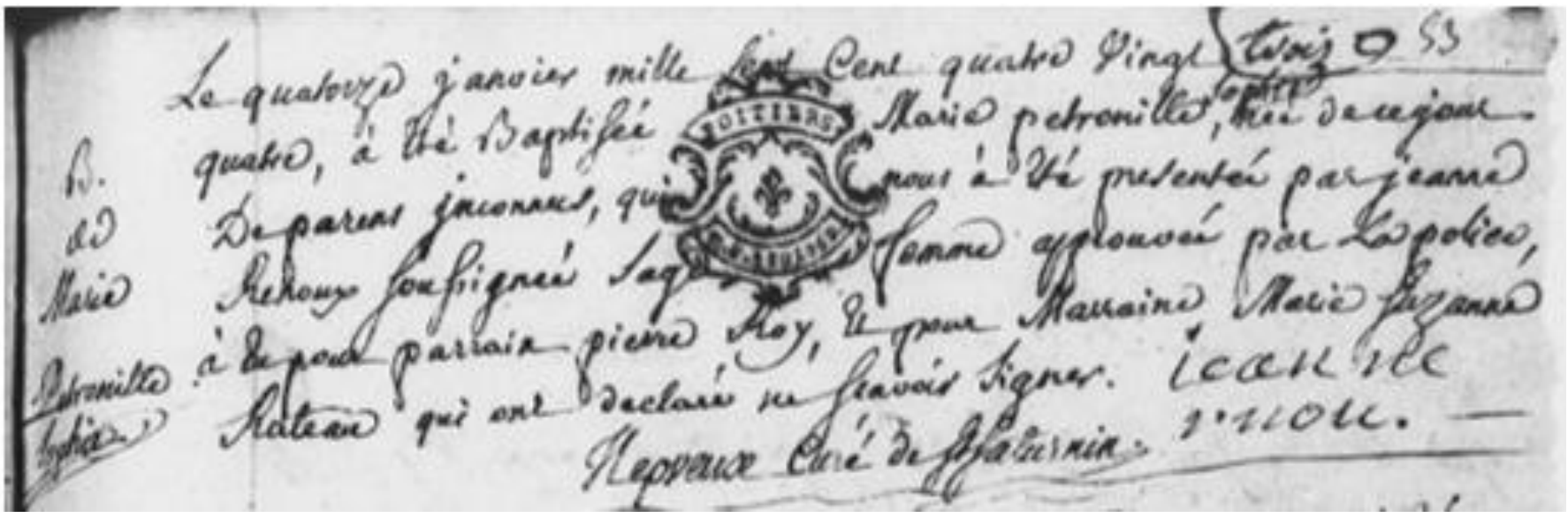
Le quatorze janvier mille sept Cent quatre vingt quatre, à été Baptisée Marie petronille, née de ce jour
De parens inconnus, qui nous à été presenté par jeanne
Mehouy soussignée sage femme approuvé par la police,
à le pour parrain pierre Roy, et pour Marraine Marie Suzanne
Mateau qui ont declaré ne savoir signer. icaurle
Reproux Curé de Saturnin.

Le 14 janvier 1784, dans l'église Saint-Saturnin de Saint-Maixent, est baptisée une certaine Marie Pétronille Sophie. L'acte prétend qu'elle est née de parents inconnus. Quatre ans plus tard, le 1er mars 1788, dans l'église de la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Poitiers, un garçon est présenté au baptême par une sage-femme. Il est prénommé Barthélémy, *né d'un père et d'une mère inconnus*. En apparence, deux enfants, deux histoires différentes. Mais il ne s'agit pas d'enfants trouvés et en réalité, les parents ne sont pas inconnus puisque c'est bien une sage-femme qui les déclare à chaque fois… Mais qui es-tu Marie Pétronille Sophie ? Qui sont les parents de ce garçon qui est en réalité ton frère ?

Elle est la fille de Jacques Laurence, dit Laurence-Dumail et Renée Venet. Sa mère est originaire de Lavoux où ses parents René Venet et Anne Dupont étaient journaliers. Le 5 novembre 1797, ses parents se marient à Poitiers et reconnaissent leurs deux enfants. Si la mère de Sophie est issue d'un milieu populaire puisqu'elle est domestique, la situation de son père est bien différente. Il s'agit de Jacques Laurence Dumail, négociant, banquier et échevin de la ville de Poitiers. Il devient en 1795 receveur général des impositions du département de la Vienne. Quand Marie Pétronille Sophie est officiellement reconnue, son père est très riche car il est le 17e contribuable de la Vienne en 1805 et le 9e en 1813. Laurence-Dumail est aussi un personnage politique : député de la Vienne (1803-1808), maire de Vouneuil-sous-Biard après l'Empire. La mère de Sophie était la domestique de cette personnalité.

Le 23 février 1802, à 18 ans, Marie Pétronille Sophie épouse son cousin Louis Aymé Laurence, rentier, qui est le fils de Jean Louis Joseph Laurence président du tribunal de commerce de Poitiers et de Marie Anne Baugier. Son frère, né en 1788 à Poitiers, réalise un beau mariage à Niort le 16 septembre 1812 avec Elisa Main, fille de Marguerite Noirot et Thomas-Jean Main, premier chamoiseur de la ville et richissime négociant, le plus imposé des Deux-Sèvres.

Veuve, Marie Pétronille Sophie se retire à La Flèche où elle décède dans son domicile sis rue Grande, le 10 octobre 1861.

Sources
Archives départementales des Deux-Sèvres, de la Sarthe et de la Vienne
LEVEQUE Guillaume (dir.), *Grands notables du Premier Empire : la Vienne*, Paris, CNRS éditions, 2000, 279 p.

Héraldique (Michel Sancé)

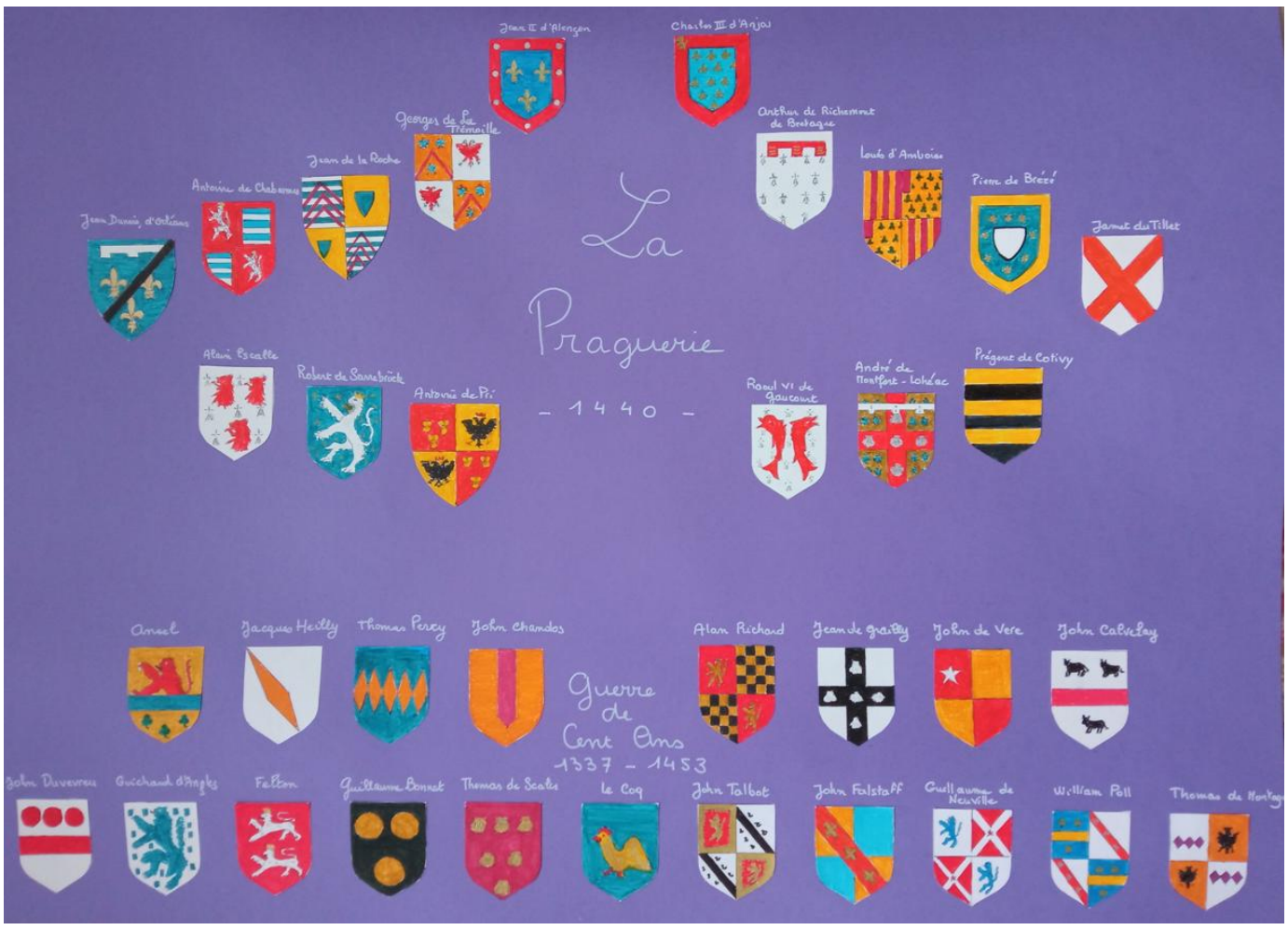

L'héraldique est la science des blasons. Nées sur le champ de bataille pour identifier les combattants, les armoiries sont ensuite un outil de distinction sociale. C'est pourquoi elles sont portées par les rois et les princes, les nobles et certains bourgeois mais aussi les villes, les corporations ou les congrégations religieuses.

L'essor de ces armoiries date du Moyen-Age. Les illustrations ci-dessus représentent différents blasons de personnalités et de familles poitevines qui ont participé à la révolte seigneuriale de *La Praguerie* en 1440 dont l'épisode principal se déroule à Saint-Maixent ou lors de la guerre de Cents ans (1337-1453). Au-delà de l'esthétique, avoir un blason est lourd de sens et de symboles. Les rois d'Angleterre affichent par exemple leurs prétentions sur le trône français en représentant les fleurs de lys. Jean Dunois, fils illégitime de la famille royale, utilise aussi les fleurs de lys. D'autres blasons sont tellement connus que leur apparence, même légèrement modifiée, permet de se raccrocher à un lignage. C'est pour cela que les armoiries des Parthenay ressemblent tant à celles des La Rochefoucauld. D'autres enfin utilisent des armes parlantes, c'est-à-dire qu'elles évoquent le patronyme de la personne. Jean de Mailly porte ainsi trois maillets…

Chronique de Saint-Maixent (11e-12e siècles)

1082 – incendie dans la nuit du 25 au 26 mai, 100 maisons ainsi que plusieurs édifices religieux sont détruits

1095 – grande sécheresse, du 8 des calendes d'avril jusqu'au 17 des calendes de septembre, disette

1097 – pénurie de blé au mois de mai
Grande perte des semences, pluie et vers, en novembre

1101 – le froid détruit la vigne et d'autres plantes en mai

1116 – le 4 juillet, incendie de l'abbaye et de plus de 100 maisons

1102 – grande abondance de tous les biens

1105 – très grand froid en février, la neige brûle la vigne et les lauriers
la terre tremble en avril
tempête et grandes pluies en juin

1101 – grande famine, nombreux décès

1121 – incendie de l'église Saint-Martin (actuelle rue Chaigneau)

1122 – hiver clément, puis pluie abondante entrainant la perte des grains

1124 – temps déplorable, grande mortalité

Enquête
A la découverte de Saint-Maixent-l'Ecole

Réponse à l'énigme du journal n° 9 :
Il s'agit de la ruelle du Puits de Chiot (entrée entre les n° 8 et 10 de la rue du 114e RI)

Cette ruelle a conservé de nos jours son caractère ancien avec ses murs de pierre, son caniveau central à pavés, ses fenêtres et portes inchangées.

Enigme n° 10 :

Où se situe cette fenêtre dans Saint-Maixent-l'Ecole ?

Logis des Lessons

A proximité de l'actuel temple, au coin de l'avenue de la gare et de la rue de la Porte des Lessons se trouve une maison ancienne aujourd'hui coupée en trois parcelles cadastrales distinctes. Ce logis prend la forme d'un bâtiment principal avec une aile en retour contenant autrefois des communs. Il peut dater du XVIIe siècle.

On observe cinq travées sur l'aile principale dont trois avaient une lucarne *avec le plein de travée appareillée*. Les lucarnes comportaient des boules comme les pilastres de l'entrée. Aujourd'hui, seule subsiste la lucarne de gauche. Certaines fenêtres à voûte segmentaire sont du XVIIIe siècle et d'autres du XIXe siècle. On observe encore, au centre du logis, un petit colombier. L'échauguette en encorbellement permet de voir dans un angle mort de la maison pour couvrir 180° degrés.

Avant la Révolution, dans les actes, on appelle cette bâtisse *Le Logis des Lessons* du nom de la porte des Lessons. Elle appartient à Pierre Caillon, notaire. Derrière le bâtiment se trouvent un jardin et un pré. Selon son inventaire après décès, en 1803, elle se compose d'un grand logis comprenant notamment cinq chambres à l'étage, quatre cabinets, une serre, une maison pour le jardinier, un réservoir, etc. C'est ce qui explique sa valeur importante estimée 18.500 francs alors qu'un maison bourgeoise se situe autour de 5.000 francs et qu'une petite maison populaire se négocie 1.500 francs.

En 1824, y vit Pierre Bonaventure Armand Bruneau, propriétaire, qui s'associe à Claude Pouillard, fabricant de chapeaux vernis à Saint-Maixent. Ils créent une entreprise de chapeaux dans une maison aux Granges Besdin louée à M. Guion : le premier apporte les capitaux et le second les savoir-faire techniques. L'entreprise s'appelle *Bruneau et Pouillard* et constitue avec la filature Blot installée peu avant le long de la Sèvre, les débuts de l'industrie à Saint-Maixent-l'Ecole.

Plus tard, la maison accueille un des bureaux de l'octroi qui est une contribution perçue par une municipalité sur les marchandises de consommation locale (vin, bois, foin, nourriture...) entrant dans son territoire. Le lieu est cité dans les archives comme *L'octroi de la porte des Lessons*. Les octrois sont supprimés en 1941 à Saint-Maixent-l'Ecole et les locaux sont mis en location.

La maison perd ensuite une partie de son caractère.

Noël en Lumière